

# LA GAZETTE DE ROYÈRES



Le site internet: [www.royeres87.fr](http://www.royeres87.fr) La page facebook : [Mairie Royères](#)

Bulletin N° 9 – MARS 2019



La Gazette de Royères  
2, place de la mairie, 87400 Royères  
Tél.05.55.56.00.63  
[www.royeres87.fr](http://www.royeres87.fr)



**Le Maire**  
**Franck LETOUX**

## **MOT DU MAIRE**

Chers habitantes et habitants de Royères

Je vais vous présenter un bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

### ❖ Les travaux réalisés en 2018

Plusieurs projets contribuant à l'attractivité de notre commune, à la sauvegarde de notre patrimoine et à la sécurité des usagers, ont abouti en 2018.

Le grand projet structurant, qui a occupé tous nos esprits depuis 2015 a été sans contexte l'aménagement de la rue Jean Moulin et du centre bourg.

Le défi de cet aménagement résidait dans la mise en place d'une conception harmonieuse au service de nos habitants.

Il a donc été conçu dans l'esprit d'un meilleur partage de l'espace public entre les différents types d'usage et les différents modes de déplacement.

Ainsi, nous avons réalisé :

Le remplacement des conduites d'eau potable ;

L'effacement de tous les réseaux et la création d'un éclairage public de qualité ;

La création d'un point de collecte sélective à proximité de la salle polyvalente.

La requalification de la rue Jean Moulin a été réalisée en partenariat avec le Conseil départemental et a consisté entre autres à créer un cheminement piétonnier sécurisé afin de relier notre centre historique au carrefour de la RD 941.

La fréquentation et la circulation avaient fortement progressé aux abords du centre bourg. Les voiries vieillissantes et parfois inadaptées côtoyaient des espaces où le stationnement était inorganisé.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a donc répondu aux objectifs fixés par la municipalité. Nous avons notamment réalisé :

- ✓ La création de trottoir en béton désactivé de part et d'autre de la route départementale,
- ✓ La valorisation et la réorganisation de la place de l'église par la création d'un parvis en granit, de caniveaux en pavé, et d'espaces verts ;
- ✓ L'augmentation du potentiel de stationnement et sa réorganisation ont permis de rendre cet espace aux piétons.



- ✓ La mise en valeur de notre église par un éclairage des façades et des contreforts.
- ✓ L'implantation de mobilier urbain, la reconstruction du mur du jardin du presbytère en pierre sèche.



Pour terminer, une zone limitée à 30 Km/h a été créée dans la traversée du bourg.

Le résultat de cette opération qui a été unanimement salué par la majorité des habitants, permet la mise en valeur de notre espace public et garantira je l'espère, l'attractivité, l'adaptabilité et l'évolution de notre village.

Ces nouveaux aménagements ont été inaugurés en juin, en présence de tous nos partenaires, et avec l'ensemble de la population le 14 juillet.



Entre 2014 à 2018, c'est environ 3.5 Km de réseaux aériens de distribution d'électricité et de télécommunications qui ont disparus sur notre territoire. Lors de la dernière tranche en 2018, la commune a choisi de rénover l'éclairage public de la route d'Aureil par la mise en place de 12 candélabres en intégrant la technologie leds et les travaux ont été réceptionnés en septembre.



La poursuite de la rénovation de notre éclairage public, se traduira par une nouvelle tranche d'effacement de réseau au lotissement de Saint Antoine qui est d'ores et déjà programmé pour le deuxième semestre 2019, pour une électricité sûre et des lieux de vie embellis

Ce fut aussi, un travail d'intégration de nos trois points de collecte sélective, situé au village de la Rippe, rue Jean Moulin et impasse de Cheroux.



*Trier un maximum vos déchets...*

En effet, trier a un impact positif sur l'environnement, le recyclage apporte des bénéfices environnementaux reconnus, et notamment la réduction des gaz à effet de serre, qui sera le grand combat de ce siècle.

Mais trier permet de faire de vraies économies sur la redevance des OM, puisqu'incinérer les déchets, que l'on ne maîtrise pas, est très coûteux.

A toutes ces actions, qui sont l'illustration visuelle de nos dépenses d'investissement, s'ajoutent l'acquisition pour les services techniques d'un nouveau véhicule en remplacement du vieux fourgon rouge arrivé en fin de vie (il ne passait plus au contrôle) et le remplacement de la chaudière de la mairie par une chaudière à condensation, plus économe en gaz.

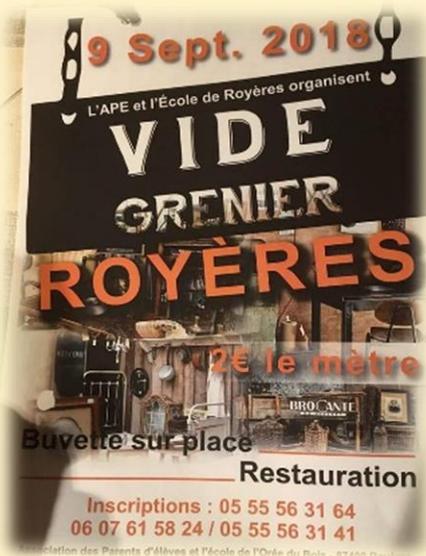
Et comme chaque année divers travaux d'entretien de voirie, et bâtiments communaux, sans oublier le soin apporté à nos chemins de randonnée.

Notre commune s'anime, notre commune est dynamique et l'année 2018 a été riche en événements portés ou soutenus par la collectivité, événements culturels ou festifs, citons entre autres :

- ✓ La retransmission de la finale de la coupe du monde de Football.
- ✓ La fête du 14 juillet,



- ✓ Le traditionnel vide-greniers,
- ✓ L'exposition de peintures et mosaïques.
- ✓ Le repas des aînés, la randonnée VTT
- ✓ Le marché de Noël qui a été encore une fois une vraie réussite.



Enfin, la randonnée rétro cycliste Marcel Jourde qui a accueilli 103 cyclistes et nous a permis le temps d'une journée de revenir sur les traces du passé.

Était associé à cette balade une exposition sur le thème des étapes mythiques du tour de France.

La nouvelle édition sera d'organisée à Royères le 20 avril 2019 avec une exposition de cycles anciens à la salle polyvalente.



**VELORETRO 87 organise**

**BALADE VELO VINTAGE** Inscription 3€

**"La marcel JOURDE"** édition

**samedi 2**

**21 avril 2018**

**à ROYÈRES 87**

**PROGRAMME :**

- Départ salle polyvalente Saint-Antoine
- 2 circuits possibles
- 30 km : Départ à 10h30  
Royères-Les Allais-Eyjeaux  
Laubaudie (Pause repas)  
Aureil-Royères
- 50 km : Départ à 10h  
Royères-Les Allais-La Geneytouse-  
Saint-Paul-Eyjeaux  
Laubaudie (Pause repas)  
Aureil-Royères
- Repas traiteur le midi sur réservation  
(avant le 17/04) 12€ (Facultatif)
- Exposition de Dioramas sur le Tour de France,
- animations-tombola
- marché artisanal
- Sont autorisés, tous les vélos **JOURDE** et autres vélos d'avant 1987 (Interdit aux vélos modernes, carbonés et vitesses indexées)
- Prêt de vélos vintage sur demande
- Tenues d'époque souhaitées.

**7€ prix à payer au vélo de 1995**  
**MARCEL JOURDE**

**Renseignements Inscriptions : 07 85 49 49 29 - veloretro87@gmail.com**

Chaque vélo pour VELORETRO



## ❖ Abordons maintenant les perspectives 2019.

Plusieurs opérations verront le jour cette année.

La première concerne l'implantation d'un terrain multisports. Ce projet s'intègre dans une démarche de développement des activités sportives à destination des habitants mais répondra aussi aux besoins des associations et de notre école. Ce terrain devrait être implanté sur le parking de la salle des fêtes, les travaux débuteront en mai.

Comme chaque année nous consacrons au groupe scolaire de l'orée du bois une part non négligeable de notre budget d'investissement. C'est ainsi que nous allons engager la rénovation complète de la classe de maternelle, Des travaux de désamiantage, de remplacement des sols et d'éclairage par un éclairage leds plus performant, seront réalisés.

La création d'une aire de jeux dans la cour de l'école qui sera conforme aux normes en vigueur et permettra la dépose des jeux devenus obsolètes.

Par ailleurs, nous allons équiper l'école d'un nouveau tableau numérique et d'ordinateurs portables.

Il est à signaler que, grâce aux investissements soutenus, au travail de sa directrice, de son équipe enseignante et des agents communaux, notre école reste dynamique et accueillante.





Toujours soucieux de limiter notre impact sur l'environnement, l'équipe municipale s'est prononcée favorablement pour expérimenter cette année l'extinction partielle de l'éclairage public.

A partir du 31 mars 2019, l'éclairage public sera éteint de minuit à six heures du matin, sept jours sur sept, sur les secteurs du Lotissement de Saint Antoine, rue Jean Moulin, RD 941, centre bourg, La Rippe, Laugère, route d'Aureil, soit une extinction de 2 200 heures par an, pour 103 points lumineux.

Selon les calculs réalisés sur le parc existant à ce jour, cette mesure va permettre de consommer 20 MWh en moins par an. Ce qui représente une économie financière annuelle de 2 500.€.

Mais n'oublions pas l'intérêt écologique, les sensibilités évoluent.

Alors que l'éclairage était synonyme de progrès, il devient une nuisance pour la biodiversité, quand on sait que 75 % des insectes volants ont disparu depuis les années 90, notamment à cause de la pollution lumineuse.

Cette mesure suscite des inquiétudes chez certains habitants, ce qui est normal, mais les retours d'expérience que nous avons des communes ayant pris cette disposition, ne révèlent pas d'augmentation de la délinquance, il n'y a pas de relation entre le nombre de délits et l'extinction de l'éclairage public.

En 2019, l'équipe municipale va également travailler à la préparation de dossiers relatifs à l'amélioration de nos infrastructures.

Tout d'abord, une étude d'aménagement en concertation avec la commune de St Just le Martel de la voie de la haute Rippe. Ce quartier a vu son urbanisation progresser fortement, la voirie et les équipements publics ne sont plus adaptés, des travaux sont nécessaires pour la sécurité des usagers.

Toujours dans un objectif d'amélioration de la sécurité, nous avons recherché, avec les dirigeants de la carrière dans une solution pour que la voie communale desservant les villages de Combas et Puy la Clède ne soit plus partagée entre les riverains et les engins de chantier.

Une solution est à l'étude. Celle-ci s'oriente vers la création d'une nouvelle voie communale en limite de la propriété de la carrière, cette voie serait réservée aux riverains, la voie actuelle serait rétrocedée à la carrière.

L'intégralité des dépenses liées aux études et aux travaux sera prise en charge par les carrières du bassin de Brive.

Encore quelques détails à régler avec le conseil départemental afin d'améliorer la sortie sur la RD 44, mais on a bon espoir de voir le démarrage des travaux prochainement.

## ❖ DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

**CON'COM DE NOBLAT** ■ Avec l'installation d'un nœud de raccordement optique (NRO)

# Le très haut débit, c'est parti !

On inaugure récemment le premier nœud de raccordement optique (NRO) rural du département.

Pour profiter de cette technologie en cours de déploiement dans de nombreuses agglomérations, et d'avenir pour tous les territoires qui en auront l'usage, la Communauté de communes de Noblat, qui ne bénéficiait pas de déploiement par des opérateurs privés, a décidé d'adhérer au syndicat Dorval et de participer ainsi à la création d'un réseau d'initiative publique de fibre optique.

**Deux ans de travaux**  
Deux ans de travaux ont permis la création de la première plaque de FTTH de 1.000 prises, sur l'intercommunalité de Noblat, prises qui irriguent le sud des communes de Saint-Léonard et de Royères. La volonté des élus communaux est d'être à

le souci de maîtriser et planifier la charge financière des travaux à venir, l'intercommunalité de Noblat fera construire sur 2019-2020 (alors) les plaques qui desserviront les communes de Saint-Léonard (nord), Royères

la maîtrise d'ouvrage n'est imposé lui par fibre.

Il en va de l'attractivité des zones rurales

par un opérateur privé), les plaques pour les communes de Sauciat sur Vige, Moissannes, Châzenet-Dorval, Saint-Martin-Terrassat et Saint-Dommes-Berance (sud), seront réalisées. Alain Darbon, Alain Faucher et Alexandre

finira à soutenir le projet d'un territoire intercommunal concerné par l'intercommunalité 2020, car il en va de l'attractivité des zones rurales, à l'instar des réseaux d'électricité ou d'eau potable qui ont été déployés



LA FERRE A SAINT-LÉONARD. Les élus et le président de DORSAL ont inauguré le premier Nœud de Raccordement Optique (NRO).

Les travaux de déploiement sont en cours, vous pourrez bénéficier très prochainement du très haut débit, en effet, plus de 400 prises seront déployées cette année sur Royères, les offres de commercialisation auprès des particuliers et professionnels devraient intervenir au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre.

Afin de vous guider dans les démarches auprès des opérateurs, une réunion d'information sera organisée en fin d'année par la municipalité.



## Fleurissement

Les récompenses du concours fleuri 2018 ont été remises à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Ce concours récompense les nombreux habitants qui contribuent chaque année à l'embellissement de notre commune en fleurissant leurs jardins, balcons ou pas de portes.

Nos plus sincères remerciements et félicitations pour la passion que vous mettez à embellir notre commune et contribuent quotidiennement à la rendre plus attrayante.

### Prix du département.

#### CATEGORIE « Maison avec jardin visible de la rue »

Mme MORLON Marie Christine : Diplôme d'honneur.

#### CATEGORIE « Décor floral installé sur la voie publique »

Mr SOURY Jean Pierre : Diplôme d'honneur.

#### CATEGORIE « Balcon ou Terrasse »

Mme POUTARAUD Madeleine : Diplôme d'honneur.

#### CATEGORIE « Fenêtre ou Mur »

Mme FERDEL Josie : Diplôme d'honneur.

#### CATEGORIE « Parc Fleuri »

Mme PECOUT Ginette : Diplôme d'honneur avec mention spéciale.



## Les associations

- A.P.E (Association des Parents d'Élèves)  
✓ Présidente : Mme ROUILLON

- + Samedi 16 mars : LOTO
- + Samedi 08 septembre : VIDE GRENIER
- + Samedi 15 décembre : ARBRE DE NOEL

- Comité de Jumelage Noblat Aigues Vives  
✓ Président : Mr CHASSARD

- + Dimanche 24 février : LOTO à Royères
- + Samedi 27 avril : REPAS ITALIEN à St Denis des Murs
- + Dimanche 21 juillet : VIDE GRENIER à Eybouleuf
- + Dimanche 10 novembre ; CONCOURS DE BELOTE à La Geneytouse

- F.N.A.C.A SAINT-JUST-LE MARTEL & ROYERES  
✓ Président : Mr LAMASSIAUDE

- + Dimanche 20 octobre : BELOTE

- A.C.V.G

- ✓ Présidente : Mme MAURY

- + Dimanche 05 mai : Repas du 8 mai
- + Dimanche 23 juin : MECHOUI

- LES EPIS DE ROYERES

- ✓ Président : Mr ROBERT

- + Matches tous les dimanches.

- ECHANGES CULTURELS

- ✓ Présidente : Mme ROY

- + Samedi 13 octobre LOTO « Ligue contre le cancer »

- COMITE D'ANIMATION

- ✓ Présidente : Mme GEORGES

- + Samedi 23 mars : Concert ISSMAN COSY
- + Samedi 06 avril à 12h : REPAS PAELLA
- + Samedi 21 septembre : REPAS MOULES FRITES
- + Samedi 14 décembre : MARCHE DE NOEL



« Chez vous et pour vous »

## Le service d'assistantes de vie

Association agréée « Services à la Personne » depuis 1979 et forte de son expérience, l'Association Communautaire d'Action en faveur des Personnes à domicile de St Léonard de Noblat (ACAFPA) met à disposition pour tout public en activité, retraité, personnes dépendantes ou handicapées, du personnel qualifié.

L'ACAFPA intervient sur les communes de St Léonard de Noblat, Royères, Moissannes, Sauviat sur Vige, Le Chatenet-en-Dognon, Eybouleuf, La Geneytouse, Saint-Denis des Murs, Champnétery et Saint-Martin Terressus.

L'ACAFPA vous conseille et vous oriente en direction des bons interlocuteurs concernant les différentes actions menées dans le domaine de la gérontologie et du handicap.

Vous êtes l'employeur et nous vous proposons du personnel pour :

- l'entretien et l'hygiène du logement
- l'entretien du linge
- la préparation des repas
- l'aide aux courses
- présence de nuit
- l'aide pour le lever et le coucher
- l'aide pour l'habillage et le déshabillage
- l'aide à la prise des repas
- l'aide aux sorties extérieures
- l'aide à la toilette non médicalisée

L'ACAFPA se charge de toutes les démarches administratives (contrats de travail, bulletins de paie, déclarations URSSAF, attestations maladie, etc...) Du personnel de remplacement vous est proposé lors des congés ou des arrêts maladie.

Vous pouvez bénéficier de 50% de réduction ou crédit d'impôts sur les sommes versées au titre des services à la personne.

### Le service des repas à domicile

L'ACAFPA propose un service de portage de repas à domicile, accessible à toute personne pour un besoin ponctuel ou permanent.

L'association assure la livraison de repas chauds du lundi au samedi sur la commune de St Léonard de Noblat avec la possibilité d'avoir des repas en liaison froide les dimanches et jours fériés ; pour les communes avoisinantes, les repas sont livrés en liaison froide les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Pour commander appeler l'ACAFPA, 3 jours avant la date de livraison souhaitée.

### Les menus, un service qualité

Chaque jour, une prestation complète vous est proposée.

Les repas se composent : d'un potage, d'une entrée (chaude ou froide), d'un plat protidique (viande, poisson, œufs...), d'un accompagnement de légumes ou féculents, d'un produit laitier, d'un dessert, de pain ainsi que d'une brique de lait et des dosettes de café pour le petit-déjeuner.

Les repas sont confectionnés au Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages, conçus en collaboration avec des diététiciennes, tous les régimes médicaux sont assurés. Sur chaque repas figure une étiquette avec les dates de fabrication, limite de consommation, ainsi que le numéro d'agrément de l'établissement garantissant le contrôle de qualité, conformément à la réglementation en vigueur.

### Les tarifs :

Le prix du repas livré à domicile est fixé chaque année par le Conseil Départemental.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie au :

05.55.56.00.63



**ACAFPA**

**15, rue de Beaufort**

**87400 St Léonard de Noblat**

**Tél : 05 55 56 09 97**

[acafpa87@orange.fr](mailto:acafpa87@orange.fr)

[www.acafpa.fr](http://www.acafpa.fr)

**Lundi, mardi, jeudi**

**de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Mercredi de 9h à 12h**

**Vendredi de 9h à 12h et de 14h à**

## La gestion des déchets à Royères

Quand j'habite Royères je peux utiliser la déchèterie de St Léonard ou de St Paul :

La déchèterie de Saint-Léonard-de-Noblat est ouverte :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 du 01/10 au 30/04
- Samedi de 10h à 12h00 et de 14h à 18h

La déchèterie de Saint-Paul est ouverte :

- Lundi, mardi, de 10h à midi
- Mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30
- Samedi de 10h à 12h00 et de 14h à 17h30

Pour rappel les encombrants ne sont pas recyclés mais enfouis sur le site d'alvéol, l'installation de stockage de déchets non dangereux situé à Peyrat-de-Bellac.

C'est pourquoi dans une déchèterie, la benne des encombrants n'est à utiliser qu'en dernier recours pour les déchets ultimes : grand plastique, polystyrène, moquette, linoléum, carton souillé...

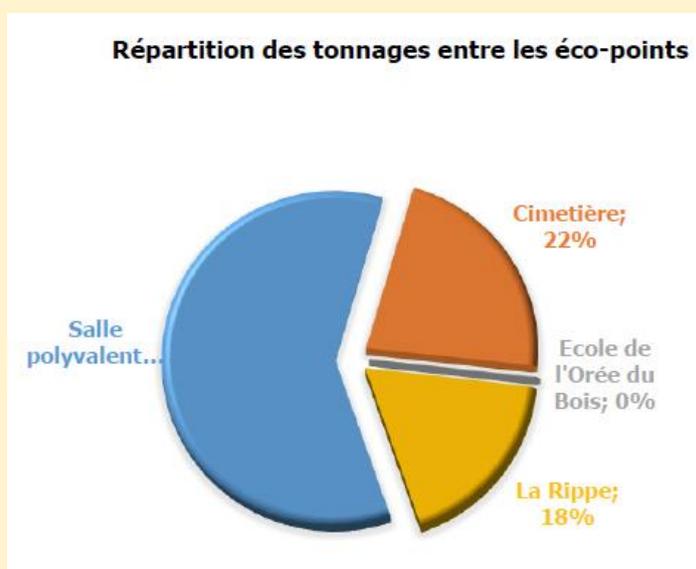
Effectivement toutes les autres bennes en déchèterie recyclent et valorisent les matériaux (métaux, bois, cartons, DEEE, ...) Il est donc primordial de mettre nos déchets au maximum dans les autres bennes matières (en cas de doute, demandez au gardien de déchetterie).

Chaque année de nouvelles filières de valorisation voient le jour dans les déchetteries.

Le but est de réduire de plus en plus les déchets dits « encombrants ».

La collecte sélective à Royères ? Où trouver les écopoints ?

Les adresses des Eco-points (conteneur verre, emballages et papiers)
Salle polyvalente
Cimetière
Ecole de l'orée du bois
La Rippe

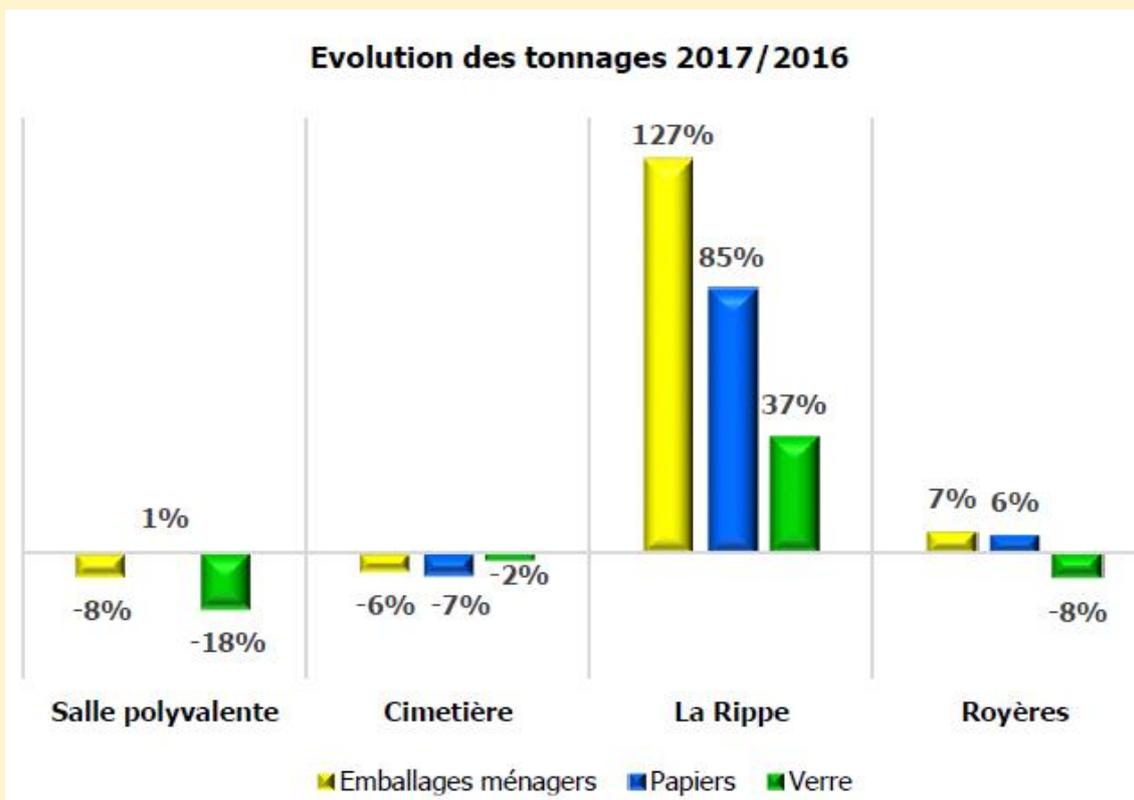


## Bilan de la collecte sélective sur la commune de Royères 2017

### Les quantités collectées

Eco-point	2016 (en kg)				2017 (en kg)			
	Emballages ménagers	Papiers	Verre	Total	Emballages ménagers	Papiers	Verre	Total
Salle polyvalente	9 155	16 470	22 560	48 185	8 460	16 660	18 495	43 615
Cimetière	3 445	6 910	6 700	17 055	3 245	6 430	6 535	16 210
Ecole de l'Orée du Bois				-	80			80
La Rippe	1 440	2 200	4 170	7 810	3 265	4 070	5 725	13 060
<b>Royères</b>	<b>14 040</b>	<b>25 580</b>	<b>33 430</b>	<b>73 050</b>	<b>15 050</b>	<b>27 160</b>	<b>30 755</b>	<b>72 965</b>

- Les ratios emballages ménagers et papiers sont supérieurs à la moyenne nationale en apport volontaire en milieu rural et par rapport aux moyennes de la Communauté de communes de Noblat et du SYDED.
- Les tonnages emballages ménagers et papiers 2017 ont progressé par rapport à 2016.
- Le ratio verre est inférieur à la moyenne nationale et à celui de la communauté de communes de noblat. Le tonnage verre 2017 a baissé par rapport à 2016



✓ Conclusion :

- Il est important que les habitants de Royères améliorent le tri du verre afin d'améliorer le ratio de collecte.

## Vie communale

Lors du conseil municipal du 24 septembre 2018, ont été votées plusieurs délibérations dont le prix de la location des salles, le prix de la garderie le prix de la cantine scolaire.

- ✓ Les tarifs restaurant scolaire / garderie

1. Restaurant scolaire :

- Repas enfant : 2,90€
- Repas adulte : 4,80€

2. Garderie :

- Le tarif de 2,40€ pour tous les enfants. (Gratuite à partir du 3<sup>ème</sup> enfant)

- ✓ Les tarifs de location de la salle n°1

SALLE N° 1	Tarifs	Cautions matériel et ménage
Habitants de la commune	60 €	100 € et 50 €
Habitants hors commune	120 €	100 € et 50 €

+ 1 attestation d'assurance à chaque location

- ✓ Les tarifs de location de la salle polyvalente st Antoine

Bar + hall + cuisine	tarifs à la journée 8h-22h	Tarifs Week end 8h-22h	Cautions matériel et ménage
Habitants Commune	80 €	120 €	300 € et 122 €
Habitants hors Commune	160 €	240 €	300 € et 122 €

+ 1 attestation d'assurance à chaque location

<i>Ensemble de la salle Polyvalente</i>	<i>Tarifs à la journée 8h- 22h</i>	<i>Tariffs Week end 8h-22h/jour</i>	<i>Cautions matériel et ménage</i>
<i>Habitants Commune</i>	<i>120 €</i>	<i>180 €</i>	<i>300 € et 122 €</i>
<i>Habitants hors Commune</i>	<i>240 €</i>	<i>360 €</i>	<i>300 € et 122 €</i>

+ 1 attestation d'assurance à chaque location

- ✓ Les tarifs de location de la salle les petites écuries

Petite écurie	Tarifs	Caution matériel et ménage
Habitant de la commune	50 €	100 €
Associations	Gratuit	100 €

+ 1 attestation d'assurance à chaque location

- **Date à retenir**

Elections européennes le dimanche 26 mai

- **Etat Civil 2018**

- **Naissances : 8**
- **Mariage : 1**
- **Décès : 5**

- **Numéros utiles**

**GENDARMERIE NATIONALE \* 17**

**SAMU \* 15**

**GDF \* 0 810 433 087**

**DECHETTERIE \* 05.55.04.12.81**

**POMPIERS \* 18**

**ERDF \* 09\*693\*218\*75 renseignements**

**SAUR (eau) \* 05.55.36.18.90**

**MAIRIE DE ROYERES \*05.55.56.00.63**

Ouverture de la déchetterie

De juin à septembre :

lundi, mercredi , jeudi, vendredi : 14h-19h

mardi : 13h-19h

D'octobre à mai :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h-17h30

mardi : 13h-17h30

Toute l'année:

samedi: 10h-12h 14h-18h

**Horaires de l'agence postale de Royères et sa bibliothèque.**

**Du lundi au vendredi de :**

**9h30 à 12h.**

**Le samedi matin de :**

**9h à 12h**

**Le mercredi et le vendredi après-midi de :**

**14h à 17 h**

# Perlipapote des parents



Organisé et financé par la commune de Royères.

## LES ECRANS

Venez jouer en famille

pour vous divertir et vous informer !

Pour les parents, grands-parents et les enfants de 6 et 11 ans

Les écrans en famille, parlons-en!

Tablette, téléphone, télévision, ordinateur...

Combien de temps passé par chacun devant un écran?

Quelles sont les règles qui permettent de préserver la santé?

Comment faire avec les enfants pour poser ces règles?

A partir de quel âge un enfant peut-il surfer sur le net seul?

Comment s'informer pour protéger et éduquer son enfant?

Quels sont les bienfaits des jeux en ligne ? À partir de quel âge ?...

Je joue et j'apprends!

**Vendredi 5 avril, de 18h30 à 20h30,**

**Salle les écuries , à ROYERES,**

Animé par Sylvie Francillout Lavergne,

consultante spécialisée dans l'accompagnement des parents et des familles.

Places limitées, inscription obligatoire.

---

Mr ou Mme.....

Participe au perlipapote des parents le vendredi 05 avril

Coupon à retourner à la mairie avant le 1er avril 2019.

édition 3



organise

# La marcel JOURNÉE

## BALADE VÉLO VINTAGE

SAMEDI  
20  
AVRIL  
2019

ROYÈRES 87

Inscription : à partir de 8h  
Départ : 9h30  
salle polyvalente  
Saint-Antoine

2 circuits possibles  
30 km et 50 km  
départ groupé

Renseignements-Inscriptions :  
07 85 49 49 29 - [veloretro87@gmail.com](mailto:veloretro87@gmail.com)

3 jours d'expo

LES VÉLOS  
DE  
JACQUES  
exposition de cycles anciens

affiche - Christian Daigremont pour VELO RETRO 87



La Gazette de Royères  
2, place de la mairie, 87400 Royères  
Tél.05.55.56.00.63  
[www.royeres87.fr](http://www.royeres87.fr)